

DOSSIER Bâtiment d'élevage

P. 24-28



ASHAA Les cours d'eau cartographiés

P. 7



QUESTIONS À Jean-Pierre Lethenet

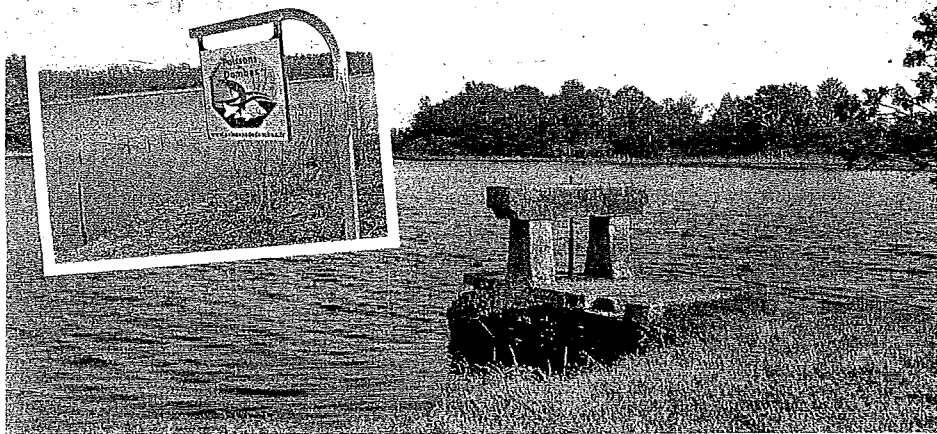
P. 2

l'ain agricole

Hebdomadaire d'information générale agricole et rurale apasec

L'Ain Agricole - 4 avenue du champ de foire - BP 84 - 01003 Bourg-en-Bresse CEDEX - ☎ 04 74 45 56 74 - accueil.ainagricole@ma01.fr - N°3229 - Jeudi 11 juin 2015 - N° ISSN 0002-2136 - PU 2,65 €

Pisciculture de Dombes Une grande bouffée d'oxygène



LE POISSON DE DOMBES est l'emblème de tout un territoire. Une marque, une filière structurée et dynamique, qui avec le soutien du conseil départemental concourent à la réussite d'une relance efficace de la production et de sa promotion. Les responsables du désormais « *syndicat des étangs de la Dombes* » et de l'APPED en sont les acteurs majeurs.

M MAZURKIEWICZ
Réseau de vente agricole actualité sur www.mazurkiewicz-agri.fr/

Démonstration Enrubanneuses et presses **KUHN**

Mercredi 20 mai 2015
de 12 à 17 heures
à **CHAVEYRIAT (01)**
RD 26 - route de Mészéhan (parking à côté des fêtes)
au **CAEC de la BRESSE**

01 NEUVILLE LES DAMES ☎ 04 74 55 63 52
01 PONT DE VAUX ☎ 03 85 51 48 20
01 ST DIDIER D'AUSSIAT ☎ 04 74 51 11 10
39 SAINT AMOUR ☎ 03 84 25 64 31

PROPRIÉTÉ PRIVÉE RURALE

P. 4

Défendre les territoires



FDSEA/JA

P. 2 et 9

Appel au blocage des abattoirs



Prix moyens engrais 2014/2015
315 €/t ammonitrate big bag / 315 €/t urée big bag

Ce sont les prix payés par les adhérents Terre d'Alliances qui ont bénéficié de l'ensemble des remises liées au « prix moyen » pour la campagne 2014/2015. Face aux amplitudes des prix des engrais et aux disponibilités irrégulières, Terre d'Alliances privilégie les prix moyens d'en-

grais. Cette forme de commercialisation permet de sécuriser les approvisionnements tout en respectant l'équité dans la coopérative. Cette année 30 % des adhérents ont acheté leurs engrais en prix moyens, preuve de l'intérêt grandissant de cette formule.

Pour plus d'information sur les autres engrais en prix moyens rejoignez votre espace extranet : www.terredalliances.coop. La nouvelle offre prix moyen pour la campagne 2015/2016 sera disponible à compter du 1^{er} juillet 2015. N'hésitez pas à contacter votre conseiller technique.



Informations complètes sur l'extranet **Terre d'Alliances** : Obtenez un code d'accès extranet en contactant : Emilie MORAND ou Amandine CHOMAZ au 04 74 23 84 01 - service.appro@terredalliances.coop ou connectez-vous www.terredalliances.coop



Condeissiat

PISCICULTURE / Le poisson de Dombes est l'emblème de tout un territoire. Une marque, une filière structurée et dynamique aux nombreux atouts, un soutien fort du département à travers le Livre Blanc de la filière piscicole... sont autant de facteurs qui concourent à la réussite d'une relance efficace de la production et sa promotion.

Grande bouffée d'oxygène pour la filière poisson de Dombes

Le syndicat des propriétaires et exploitants d'étangs de la Dombes s'appelle désormais « *syndicat des étangs de la Dombes* ». Un changement adopté en assemblée générale extraordinaire samedi dernier, afin « *d'être plus en phase avec nos membres et futurs adhérents* », soulignait son président Stéphane Mérieux. « *Car nous n'agissons pas uniquement pour les propriétaires, ni uniquement pour les exploitants, mais pour tous ceux qui « gravitent » autour de l'étang* », explique-t-il. Nouveau souffle donc pour le syndicat, mais également pour toute une filière qui affiche cette année de beaux résultats, tant aux niveaux technique qu'économique.

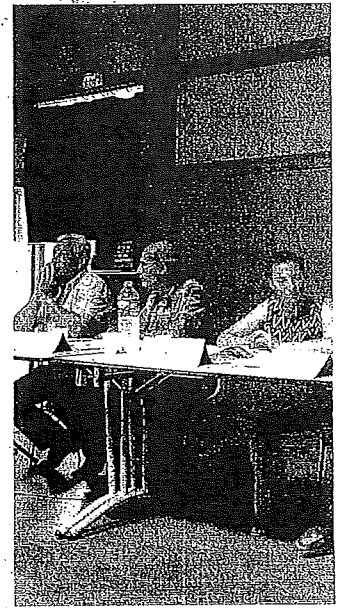
Samedi le syndicat des étangs de la Dombes et l'APPED (Association de promotion du poisson des étangs de la Dombes) ont tenu leur assemblée générale commune à Condeissiat, dans un bel esprit d'unité interprofessionnelle piscicole, apprécié et félicité par les personnalités présentes. « *L'objectif est de montrer que nous travaillons ensemble, mais aussi d'affirmer que nos sujets d'action sont différents. En aucun cas nous ne travaillons en double et vous ne devez pas croire pouvoir adhérer arbitrairement à l'une ou l'autre de nos structures. Le syndicat, c'est le législatif, le réglementaire, la défense de vos intérêts et la lutte contre les indésirables : l'APPED, c'est la production et la promotion de votre poisson* », rappelait Stéphane Mérieux.

Relance de la filière : le pari est réussi !

Le président de l'APPED, Roland Barbenante, a présenté quant à lui avec satisfaction et optimisme des résultats qui portent leurs fruits et de très bon augure pour l'avenir de la filière. « *Nous vivons dans un monde où tout le monde se plaint. Il semble presque être de bon ton d'être morose et nostalgique d'une époque plus ancienne imaginaire. Et bien au risque de vous décevoir et de paraître angélique, il y a bien longtemps que la pisciculture dombiste n'a pas été aussi en forme ! Les choses vont dans le bon sens...* ».

Et pour preuve, les nombreuses actions mises en place l'an passé qui ont montré leur efficacité. A commencer par les formations piscicoles, pour tous les niveaux de technicité ; la rédaction d'un guide des bonnes pratiques pour amateurs et professionnels affûtés ; mais également des diagnostics d'étangs avec le conseil et l'accompagnement précis et structuré des adhérents ; des rencontres de traçabilité ; une étude sur les qualités gustatives de la carpe ainsi que sur ses qualités nutritionnelles ; une étude pour un nouveau produit « *just'n four* » à base de carpe... Sans oublier la participation à de nombreux événements et salons professionnels, l'organisation de nombreuses animations comme les soirées « *Poissons de Dombes* » chez les restaurateurs partenaires, ainsi que la journée portes ouvertes qui a permis de faire découvrir le poisson de Dombes à plus de huit cents personnes...

La relance tant attendue est réussie, grâce à l'aide financière conséquente du



conseil départemental avec le Livre Blanc de la pisciculture ; et le dynamisme de la directrice de l'APPED, Nathalie Chuzeville. Plus de moyens, un travail efficace, une météo favorable... avec au final une augmentation de la production de 10 à 30 % en 2014, et cent vingt trois tonnes de carpe transformées.

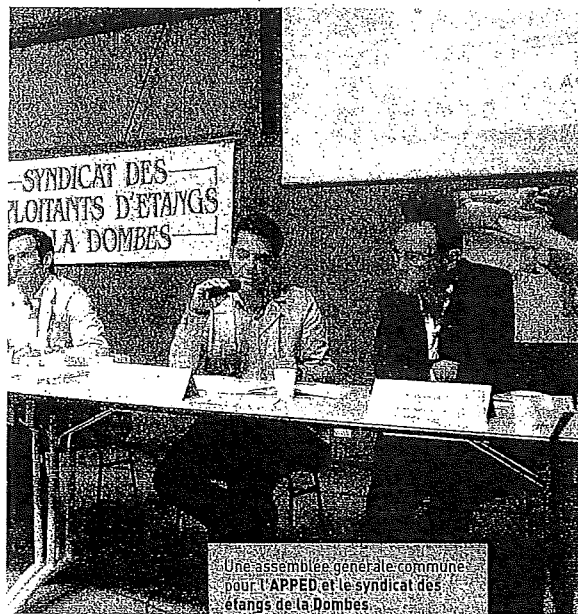
Pisciculture de Dombes : une activité économique à part entière

Le président de la chambre d'agriculture, Gilbert Limandas, a redit samedi toute sa satisfaction quant à cette dynamique mise au service de la pisciculture de Dombes : « *Le travail est éloquent. La consommation des crédits alloués par le conseil départemental est exemplaire. Nous avons besoin d'un soutien pour maintenir cette filière créatrice de richesses, et de la biodiversité de la Dombes. Concernant le SDAGE (Schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau), nous serons à vos côtés pour défendre le particularisme que représente la Dombes. Quant au PNR (Parc naturel régional), nous ne sommes pas contre ce projet mais à la condition que nous soyons pris en compte. Il faut accorder la place qui leur revient aux sociaux professionnels dans la gouvernance, et surseoir à l'embauche d'un directeur...* ».

Damien Abad, député et président du conseil départemental de l'Ain, a lui aussi félicité les acteurs de la filière pour leur exemplaire esprit fédérateur : « *Il faut considérer la pisciculture de la Dombes comme une activité économique à part entière. Concernant le livre blanc, nous irons au bout de cet engagement. Le conseil départemental perd la compétence générale, mais que l'on retrouve de manière déguisée avec la compétence de solidarité territoriale, ce qui permettra de conforter les résultats du livre blanc. Il faut aussi d'ores et déjà s'engager dans une démarche de réflexion « post livre blanc » afin de poursuivre l'élan, car je souhaite que l'on ne soit pas passif quant à l'avenir de la Dombes. J'ai décidé de stopper l'achat de la maison de Sandrans, car on ne met pas la charrue avant les bœufs. L'enjeu est de valoriser nos atouts et notre filière. Il faut que l'on sorte des contingences politiciennes sur un dossier comme celui-là* ». ■

Patricia Flochon





Une assemblée générale commune pour l'APPED et le syndicat des étangs de la Dombes.



Les propriétaires d'étangs étaient nombreux.

PISCICULTURE /

En bref

Révision du Truchelut

En Dombes le régime réglementaire de la circulation de l'eau est encore aujourd'hui régi par le « Truchelut », document de compilation des us et coutumes appliqué pour les droits de l'eau, écrit au 19^{ème} siècle ; la référence pour régler les différends entre propriétaires et exploitants au tribunal de Trévoux. Sa révision est en marche, avec la collaboration de Gaëtan Bailly de l'université de Lyon 3, l'appui de l'APPED et du syndicat des étangs de la Dombes. L'objectif : à partir d'un état des lieux des problèmes d'aujourd'hui, en prenant en compte les usages actuels, le droit contemporain, et avec la contribution de l'ensemble des acteurs dombistes : créer un « contrat social local » pouvant devenir un texte juridique de référence autour des droits d'eaux et des étangs en Dombes pour gérer les situations actuelles et à venir.

Cormorans - bilan de la saison 2013-2014

Un quota de 4800 cormorans, soit 4300 en étangs et 500 en eaux libres. 171 autorisations de tirs accordées par la DDT, 96 retours de bilan au 30 juin 2014 (soit 56 %). Résultats de la régulation : 3 371 prélèvements pisciculture, 18 prélèvements d'ortois, et 139 prélèvements en eaux libres (soit un taux de réalisation de 67 %). Pour 2014-2015 un quota de 5000 cormorans a été demandé au ministère ; 4850 ont été accordés.

Convention exploitants - propriétaires

Protéger les intérêts des propriétaires tout en sécurisant l'exploitant dans sa stratégie piscicole a fait l'objet d'un projet conduit par la chambre d'agriculture avec le Bufica dans le cadre d'une action du livre blanc piscicole soutenu par le conseil départemental de l'Ain. Avec à la clé, la rédaction d'un guide permettant aux

deux parties de pouvoir contractualiser une location pendant une période d'élevage et / ou période d'assez, tout en étant hors du statut du fermage.

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter le Syndicat des étangs de la Dombes - 29, allée de la Grange. Magnien 01960 Péronnas ☎ 04.74.45.47.58

Les enjeux pour 2015 :

Assurer un volume stable et suffisant de poissons, faire monter le prix du poisson au pisciculteur, développer la consommation de la carpe en Dombes. L'accent sera mis notamment sur la remise en production des étangs abandonnés, avec des solutions de main d'œuvre adaptées, ou encore aller à la rencontre des professionnels et du grand public pour faire valoir la carpe de Dombes. Sur la base d'un programme d'actions réalisé en partenariat avec les acteurs de la filière et du territoire. ■

Les chiffres clés 2014 ✓

Côté production :

- 11 200 ha - 1200 étangs - 60 à 70 % de carpes
- 170 registres d'étang, sur les 506 répertoriés à l'APPED
- Moyenne rendement brut : 420 kg/ha
- Moyenne d'empoissonnage : 130 kg/ha
- Moyenne rendement net : 290 kg/ha, soit + 50 kg/ha en 2014
- Marge brute : 385 euros/ha

Côté collecte :

- 1010 tonnes de poissons collectées par les collecteurs de l'APPED
- 731 tonnes de carpe (40 % de marque « Poissons de Dombes », soit 300 tonnes)

Côté transformation :

- 123 tonnes de carpe de Dombes transformées en 50 tonnes de produits finis (goujonnettes, filets, soupes, quenelles, rillettes, etc.)